

**Taux mensuels de bourses pour les mobilités Erasmus+ applicables
aux étudiants relevant du Contrat 2022
dans le cadre KA103/131**

Compte tenu que :

- Depuis le Contrat 2020, la durée des contrats Erasmus s'étale sur 2 ans environ et peut donc couvrir des mobilités de plusieurs années universitaires, **ces dispositions s'appliqueront donc aux étudiants dont la mobilité sera affectée au contrat 2022**,
- La subvention du Contrat 2022 doit financer des soutiens spécifiques en plus des mensualités classiques,
- L'enveloppe financière attribuée pour le contrat 2022 nous appelle à la prudence,

la commission Erasmus de l'UTT a décidé, conformément aux dispositions possibles :

- de fixer tous les taux à hauteur du montant minimum.
- De ne pas financer les mobilités vers les pays « hors programme »
- Les dispositions en bas de page restent applicables
-

	Pays de destination	Mobilité d'études, taux mensuel	Mobilité de stage, taux mensuel
Groupe 1 Pays du programme présentant un coût de la vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède.	310€	460€
Groupe 2 Pays du programme présentant un coût de la vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal.	260€	410€
Groupe 3 Pays du programme présentant un coût de la vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie.	200€	360€

Pour mémoire :

La durée minimum légale financée pour les études est de 2 mois.

La durée minimum légale financée pour les stages est de 2 mois.

Les durées financées pourront être réelles ou partielles.

Les participants seront informés avant leur départ de la durée financée pour leur séjour.

Seule la période à l'étranger compte pour l'attribution de la bourse.

Un versement de 80% du montant prévisionnel est versé en début de séjour. Le solde des allocations est versé en fin de séjour, sous condition de la réception de tous les documents de fin de séjour.